



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 5 mai 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-05-134 / ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE MARIUS MARCOUX & FILS INC POUR L'INSTALLATION DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LE PARC SECTEUR CROTEAU**

Sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **QUE le Conseil**, sur recommandation de la direction générale accepte la soumission de Marius Marcoux & fils inc relative au cout pour l'installation de l'électricité du bâtiment secteur Croteau pour d'un montant de 6 700\$ **ACHAT ABONNEMENT CANV**Ataxes non incluses.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 7 mai 2025.

Annick Girouard

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450
www.msvalere.qc.ca

Télé. : 819 353-3459
stvalere@msvalere.qc.ca



VICTORAVILLE
et sa région

*Ma
avenir
passe*
com